

Avis enquête publique



Avis d'enquête publique du 23 septembre au 03 octobre

COMMUNE D'ODARS

AVIS D'ENQUETES PUBLIQUES

Aliénation d'une partie du Chemin Rural n° 107 dit d'E

Création d'une nouvelle portion de la Voie Communale n° 5

Par arrêté du 22 août 2017, le Maire d'ODARS a ordonné l'ouverture de l'enquête

- L'aliénation d'une partie du Chemin Rural n° 107 dit d'En Combes
- La création d'une nouvelle portion de la Voie Communale n° 5 dite de E

A cet effet, Monsieur Patrick TARDIEU a été désigné comme Commissaire Enq

Les enquêtes se dérouleront pendant 15 jours consécutifs, du **23 SEPTEMBRE**

Les pièces du dossier ainsi que les registres d'enquêtes à feuillets non
Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public aux jours et h
mairie d'ODARS, du mardi au vendredi de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h.

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuell
registres d'enquêtes disponibles en mairie ou les adresser par écrit au Co
suivante : Mairie d'ODARS - 16, allée des Pyrénées - 31450 ODARS ; celui
registre d'enquête.

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie les :

- Samedi 23 septembre de 9 h à 12 h (1^{er} jour de l'enquête)

[Télécharger le fichier «enquete publique chemin.pdf» \(329.9 KB\)](#)